RÉPONSE D'HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION

À L'ENGAGEMENT NUMÉRO 15

Engagement n° 15 :

En référence au tableau R-2.1-A de la pièce HQD-13.1.1, Compléments :

Donner le détail de la composition de l'augmentation de 17,9 M$ des coûts à l'item « Fourniture postpatrimoniale et tarif de gestion de consommation » (Demandé par UC).

Réponse à l'engagement n° 15 :

La composition de l'écart de 17,9 M$ est présentée au tableau E-15.

Tableau E-15
Fourniture postpatrimoniale et tarifs de gestion de la consommation (M$)

	ANNÉE 2012		
	(1)	(2)	(3) = (2) - (1)
	Année témoin (D-2012-024)	Année de base (R-3814-2012)	Écart
Fourniture postpatrimoniale et tarifs de gestion de la consommation	**661,2**	**679,1**	**17,9**
Postpatrimoniale	*641,8*	*665,0*	*23,2*
Tarif de gestion et énergie de secours		*3,0*	*3,0*
Compte de *pass-on* pour l'achat d'électricité 2010	*27,6*	*27,6*	*0,0*
Compte de *pass-on* pour l'achat d'électricité 2011	*(8,2)*	*(8,2)*	*0,0*
Compte de *pass-on* pour l'achat d'électricité 2012		*(8,3)*	*(8,3)*

L'écart de 26,4 M$ associé aux achats postpatrimoniaux (incluant les tarifs de gestion et énergie de secours mais excluant un montant de -0,2 M$ à titre d'ajustement à l'entente cadre pour l'année 2011) est détaillé au tableau 1 de la pièce HQD-5, document 1. De plus, l'écart relatif aux achats postpatrimoniaux de long terme a été expliqué à la réponse à la question 6.2.1 de la demande de renseignements n°1 de UC à la pièce HQD-13 document 13.1, réponse amendée[1] lors de l'audience du 12 décembre 2012.

L'écart de -8,3 M$ associé au compte de *pass-on* pour l'achat d'électricité de l'année 2012 est quant à lui détaillé au tableau 15 de la pièce HQD-8, document 7.

[1] Notes sténographiques du 12 décembre 2012, page 79.